

2. Il a été pris acte de tous les points soulevés, et les mesures appropriées ont été entreprises pour y remédier.

LES RENCONTRES ENTRE LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ET LE CONTRE-AMIRAL LANDYMORE

Question n° 1898—**M. Forrestall**:

1. Le ministre de la Défense nationale a-t-il rencontré le contre-amiral W. Landymore, commandant de la région des Maritimes, afin de discuter avec lui des questions intéressant cette région navale depuis l'époque où il en a assumé le commandement, en 1964, jusqu'au 21 juin 1966?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Le Commandement maritime a été créé le 17 janvier 1966, et le ministre de la Défense nationale avait l'intention de visiter ce Commandement pendant la semaine du 13 juin 1966. Toutefois, le voyage fut contremandé lorsqu'on a appris que le chef du Commandement maritime avait accepté une invitation à se rendre en Europe à des fins officielles à cette date.

LE CHEF DE CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Question n° 1899—**M. Forrestall**:

1. Quel est le nom de l'adjoint exécutif au ministre de la Défense nationale?

2. Quels sont ses titres?

3. Est-il actuellement ou a-t-il été à quelque moment membre des Forces armées du Canada?

4. Dans le cas de l'affirmative, dans quelle arme a-t-il servi, quelle fonction y a-t-il exercée et quels grades a-t-il occupés?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. William M. Lee.

2. Son expérience et ses connaissances comme déterminé par le ministre de la Défense nationale.

3. Oui.

4. M. Lee a servi dans l'Aviation royale du Canada du 24 février 1943 au 11 décembre 1964. Les grades qu'il a détenus et les emplois qu'il a exercés pendant cette période sont les suivants: Lieutenant d'aviation: Navigateur de bord (RAF - 45 A.T. Group); Officier des relations extérieures, Commandement central de l'Air. Capitaine d'aviation: Navigateur de bord (muté ultérieurement au Service du personnel et de l'information); Instructeur à l'école d'administration de l'ARC pour les officiers. Officier des relations extérieures, QG de l'Aviation. Commandant d'aviation: Sous-directeur des relations extérieures, QG de l'Aviation; Représentant du ministère de la Défense, Visite Royale de 1951 (relations avec la presse); Sous-directeur des relations extérieures, Visite de Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg au Canada en 1954. Lieutenant-colonel d'aviation: Officier en chef des relations extérieures de l'ARC, Division aérienne de l'OTAN, en Europe; Di-

recteur des relations extérieures (ARC) à Ottawa; Officier en chef associé de presse, Visite du président Kennedy au Canada (1961); Agent en chef des relations extérieures du gouvernement canadien, Réunion ministérielle de l'OTAN (Ottawa 1963). Colonel d'aviation: Directeur des relations extérieures, ARC, Ottawa; Adjoint spécial du ministre de la Défense nationale.

LE LICENCIEMENT PRÉMATURÉ D'OFFICIERS

Question n° 1901—**M. Forrestall**:

1. Avant le licenciement prématuré, en vue de la réduction des Forces armées, a-t-on invité des officiers à demander leur licenciement prématuré, les y encourageant au moyen d'un boni en espèces?

2. Dans le cas de la négative, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

3. A-t-on mis au point le programme de licenciement prématuré des officiers accompagné d'un boni en espèces?

4. Dans le cas de l'affirmative, cette mesure a-t-elle été officiellement annoncée à tous les officiers?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2. Les officiers licenciés prématurément avec certains avantages financiers ont été choisis en vue d'un tel licenciement d'après certains critères qui permettaient aux forces armées de garder le contrôle de ceux dont on envisageait le licenciement.

3. Oui, par le décret CP 1964-15/1239 du 13 août 1964, qui a pris fin le 6 mai 1966.

4. Tous les officiers du grade de capitaine de l'Armée (ou l'équivalent) et d'un grade inférieur, y compris tous les sous-officiers, ont été prévenus par message général en mai 1965. Les autres officiers intéressés ont été prévenus individuellement.

L'UNIFORMISATION DE LA TENUE DE SORTIE DES MILITAIRES

Question n° 1902—**M. Forrestall**:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'uniformiser la tenue de sortie et la structure des grades pour les trois armes d'ici le 1^{er} juillet 1967?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Aucune décision ne sera prise à ce sujet avant la promulgation des modifications à la loi sur la Défense nationale qui doivent être proposées au cours de la présente session.

LA SUPPRESSION DU CONSEIL DE L'ARMÉE

Question n° 1904—**M. Forrestall**:

A-t-on mis fin à l'activité du Conseil de l'armée, qui faisait partie des structures du ministère de la Défense nationale, et, dans le cas de l'affirmative, a) quels étaient le rôle et le but de cet organisme, b) à quelle date a-t-il cessé ses travaux, c) par quoi a-t-il été remplacé?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Oui. a) la coordination des diverses activités de l'Armée canadienne; b) le 1^{er} août 1964; c) par le chef d'État-major et les chefs des grands services.